

Les Chambres ont enfin voté la manne de 6 milliards qui doit sauver l'UBS

CRISE • *Les Etats ont suivi le Conseil national et le crédit a été versé hier. Le président Berset a fait pencher la balance pour exiger le remboursement des salaires abusifs.*

PIERRE PAUCHARD

La maison UBS brûlait. Le feu menaçait de s'étendre à tout le pays.

Alors la Confédération a joué les pompiers. Et maintenant, le parlement ne peut que prendre acte.

«Nous devons faire contre mauvaise fortune bon coeur», a reconnu le PDC thurgovien, Philipp Stähelin. Un jour après le National, le Conseil des Etats a accepté d'octroyer le crédit de 6 milliards à l'UBS par 22 voix contre 2 et 7 abstentions.

Ce montant a pu ainsi être versé hier après midi, la Confédération libérant l'emprunt à conversion obligatoire. Ce prêt, soumis à un intérêt de 12,5%, est censé rapporter 750 millions de francs bruts par an. Son lieu d'émission est à Jersey.

Sénateurs frustrés

Les sénateurs ont avoué leurs frustrations. La messe était dite avant leur accord. Ils ont aussi formulé leurs critiques. Ce faisant, le Conseil des Etats s'est scindé en deux. Il y a le camp des optimistes comme le radical neuchâtelois Didier Burkhalter. Celui-ci le dit haut et fort: «Le Conseil fédéral a su faire preuve de sangfroid. Il a habilement attendu le bon moment, puis il a agi de manière forte et rapide. Et nous avons maintenant de nouvelles dispositions sur le renforcement des fonds propres et sur les liquidités des banques qui sont les meilleures au monde.»

Il y a aussi le camp des sceptiques. La socialiste Liliane Maury Pasquier n'est pas tendre avec le Conseil fédéral. «Son plan de sauvetage est fumeux. Il est promulgué comme en temps de guerre, dans des conditions peu démocratiques.» En injectant tant de milliards sans contrepartie, poursuit la socialiste genevoise, la Confédération et la BNS n'incitent nullement la plus grande

banque du pays à être plus prudente, dans un avenir peu éloigné.

«**Des chauffards!**»

Le radical Dick Marty traite les anciens dirigeants de l'UBS de «chauffards». S'ils avaient fait preuve d'une certaine prudence, à l'instar de pratiquement toutes les autres banques suisses, tout aurait changé. «La Suisse aurait été, ajoute le radical tessinois, la seule place financière importante au monde où l'Etat n'aurait pas dû intervenir de cette façon.»

Dick Marty évoque aussi les procès qu'il a menés, lui l'ancien procureur, contre des dirigeants de petites entreprises en les poursuivant pour gestion déloyale avec dol éventuel.

«Nous sommes dans ce contexte, car la façon dont les dirigeants de l'UBS ont investi des dizaines de milliards dans des produits douteux va au-delà de toute prudence.»

Quant à Hans-Rudolf Merz, il tient à infirmer des paroles trop souvent proférées. «Dans cette opération, la Confédération ne verse pas de l'argent à fonds perdus.» Le ministre des Finances rappelle le mécanisme. Cet emprunt de 6 milliards est un renforcement immédiat des fonds propres de l'UBS. L'argent fédéral est prêté pendant deux ans et demi au maximum, avec un taux très élevé de 12,5% par année.

La Confédération peut replacer l'emprunt dans le marché privé pendant toute cette période, sans perdre les intérêts, qui se monteront donc au total à 2 milliards de francs de toute manière. Ce point est important, souligne Hans-Rudolf Merz. Car les intérêts sont dus pendant toute la durée de l'emprunt convertible, même si la Confédération remplace les titres.

Berset force la décision

Il y a tout de même une divergence entre la Chambre du peuple et celle des cantons. Il s'agit du remboursement des montants excessifs, salaires et bonus, touchés par les dirigeants

Le Courrier 10 décembre 2008

de l'UBS au cours des cinq dernières années.

La socialiste Anita Fetz veut que le gouvernement intervienne auprès d'UBS pour que les dirigeants rendent ces sommes excessives et injustement gagnées. Le ministre des Finances rétorque que cette exigence ne peut pas avoir de base légale. Le PDC Eugen David admet que cette clause est juridiquement discutable mais, selon l'avocat saint-gallois, elle permettra au Conseil fédéral de défendre une position morale face à la banque.

Lundi, sur cette question, le National avait été partagé: 90 voix pour, 90 voix contre. Et c'est la présidente, la PDC Chiara Simoneschi, qui avait fait capoter la proposition.

Hier, égalité à nouveau aux Etats: 17 sénateurs pour, 17 contre. Mais cette fois, le président, le socialiste fribourgeois Alain Berset, a fait pencher la balance en faveur de ce remboursement exigé. Le Conseil national devra se prononcer à nouveau sur cette divergence. |

Elu la semaine passée à la présidence du Conseil des Etats, Alain Berset a déjà frappé fort, faisant pencher la balance en faveur du remboursement des salaires abusifs. ALAIN WICHT